

ŒUVRES D'ART

Les 20 000 œuvres de la Collection d'art de la Confédération dorment dans un «bunker» bernois depuis une dizaine d'années. Le Conseil fédéral ne veut pas d'une galerie nationale.

# Une riche collection cachée en sous-sol

BERTRAND FISCHER

A quand une galerie nationale en Suisse? Dans un postulat déposé en décembre, la conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach (pdc/FR) se demande pourquoi la très riche Collection d'art de la Confédération ne se «montre pas au grand jour», plutôt que de rester «enfermée dans un bunker bernois». Le Conseil fédéral y a répondu en février: s'il partage la volonté de mettre sur pied des expositions temporaires ou itinérantes, le gouvernement ne veut pas entendre parler de galerie nationale.

Un immeuble discret de la Monbijoustrasse à Berne: il y a là le Contrôle fédéral des finances, dont l'entrée donne sur la rue. Relégué au fond d'une petite cour, voilà l'accès au «bunker» qui abrite la collection d'art depuis une dizaine d'années. Le conservateur Andreas Münch nous guide à travers les dédales de cette caverne d'Ali Baba.

## Constituée en 1888

«A l'époque, cet endroit servait de centrale de marketing à des producteurs de fromage.» Avant d'être déménagées en 2003, les œuvres étaient déposées dans les sous-sols du Bernerhof, un ancien hôtel reconverti en quartier général du Département fédéral des finances.

C'est en 1888 que la Confédération a entrepris de constituer une collection d'art suisse contemporain, aujourd'hui la plus importante du genre. Aux arts plastiques, soit plus de 14 500 tableaux, sculptures ou tapisseries, s'ajoutent quelque 5 500 objets de design (photographie ou mobilier notamment). En outre, 8 500 œuvres de la Collection Gottfried Keller sont placées depuis 2012 sous la responsabilité administrative de la Collection d'art de la Confédération.

## Pas de visite publique

La visite du «bunker» a commencé. C'est un privilège que nous accordons le conservateur: le public n'a pas accès en ces lieux. Dans l'atelier de restauration, des sculptures retirées de l'aile ouest du Palais fédéral attendent d'être chouchoutées. Passé le sas de sécurité, qui sert aussi à assurer les conditions climatiques nécessaires à la conservation des œuvres d'art, on arrive dans le dépôt proprement dit.

Chaque année, la collection s'enrichit de dix ou vingt nouvelles acquisitions. Opéré par la Commission fédérale d'art, le choix est destiné à soutenir des artistes vivant et travaillant en Suisse, très expérimentés (Thomas Hirschhorn ou Pipilotti Rist parmi les plus connus) ou «jeunes mais déjà confirmés», souligne Andreas Münch.

Le conservateur s'arrête devant l'une de ses pièces favorites, qu'il manie avec

délicatesse. C'est une toile aux couleurs vives d'Ugo Rondinone. Après avoir bénéficié du soutien fédéral à ses débuts, cet artiste né en 1964 à Brunnen (SZ) mène depuis quelques années une brillante carrière aux Etats-Unis. «On a dû acheter cela pour 15 000 fr. à l'époque, aujourd'hui ça vaut dix fois plus sur le marché», évalue le spécialiste.

Mais l'objectif de la collection n'est pas là. Seules quelque 5 000 œuvres se trouvent dans le dépôt bernois. Les autres sont prêtées à des musées d'art cantonaux ou municipaux, ou alors elles garnissent les bureaux et salles de réunion de conseillers fédéraux, directeurs d'office ou magistrats. Certaines se trouvent à l'étranger, dans une ambassade ou un consulat suisse.

Il est fini le temps où de hauts fonctionnaires venaient faire leur choix au dépôt pour en repartir avec un tableau sous le bras. De même, le principe arbitraire selon lequel l'accès au prêt devait être réservé aux classes de salaire les plus élevées a été abandonné il y a une vingtaine d'années.

De nos jours, le critère qui prévaut pour l'attribution d'une œuvre est la fonction de représentation du lieu où celle-ci sera placée. Le spécialiste des

beaux-arts se fait alors diplomate. «Lorsque je reçois une demande de prêt, on parle de l'architecture du bâtiment, de l'ameublement du bureau, mais pas de la valeur du tableau», confie M. Münch. Ainsi, deux superbes gouaches du peintre fribourgeois Bruno Baeriswyl (1941-1996) ornent la salle où le conseiller fédéral Alain Berset reçoit ses invités.

## La saga du «Bûcheron»

L'œuvre la plus connue qui fut «confiée» à un ministre est sans doute le «Bûcheron» de Ferdinand Hodler. Elu en 2003 au Conseil fédéral, Christoph Blocher s'empressa de faire accrocher le tableau dans son bureau du Département fédéral de justice et police.

Soustrait au regard des visiteurs du Musée des beaux-arts de Berne, le vaillant coupeur de bois connu ses heures de gloire lorsque l'ex-conseiller fédéral ne manquait pas une occasion de s'exhiber à ses côtés. Une véritable scénographie qui en dit long sur la possibilité de «récupérer» l'art à des fins politiques. Après quatre ans, le «Bûcheron» avait toutefois regagné sa place, pour la plus grande joie des visiteurs du musée bernois. I



Le conservateur Andreas Münch prend soin de la Collection d'art de la Confédération, une caverne d'Ali Baba enrichie chaque année de dix à vingt nouvelles acquisitions.

ALAIN WICHT

## LE NIET DU CONSEIL FÉDÉRAL

Dans son postulat, Christine Bulliard suggère au Conseil fédéral de se doter d'une galerie nationale pour mettre en valeur tous ces trésors et les artistes qui les ont créés. A défaut, elle demande au gouvernement d'organiser davantage d'expositions temporaires ou itinérantes.

Qu'en pense le conservateur? Andreas Münch rappelle que la collection n'a pas été constituée dans le but de former un concept muséal unique. «A Paris, le Louvre était à l'origine une collection royale. L'Allemagne n'a créé sa Bundeskunsthalle que très tardivement (ndlr: la galerie a fêté ses 20 ans l'an dernier) et les œuvres ont été rassemblées dans ce but-là.» Rien de tel en Suisse. «On pourrait le faire, mais il faudrait alors investir pour établir une nouvelle collection.»

Des expositions temporaires ou itinérantes? Cela s'est déjà fait, notamment avec les musées d'Aarau ou de Granges. Avec les moyens dont il dispose actuellement – son équipe se limite à 4 ou 5 personnes –, le conservateur ne peut

pas en faire davantage. «Mais ce n'est pas faute de le vouloir», précise-t-il.

Pour sa part, le Conseil fédéral rejette l'idée d'une galerie nationale sur un ou plusieurs sites. Une telle création «retirerait aux musées, qu'ils soient publics ou privés, l'accès à des œuvres importantes». Elle leur ferait concurrence au niveau de la fréquentation des visiteurs et de la recherche de financement de tiers. Le gouvernement invoque enfin «de lourdes charges financières, difficiles à assumer dans le cadre du budget culturel de la Confédération». Quant aux expositions, le Conseil fédéral se dit prêt à examiner la possibilité de mieux mettre en valeur la collection, notamment par le biais d'internet ou d'autres médias numériques. Christine Bulliard n'est que partiellement satisfaite de cette réponse. «Je me demande pourquoi la question d'une galerie nationale reste presque taboue. Il existe pourtant une bibliothèque nationale ou une cinémathèque suisse.» BF



La collection comprend près de 14 500 tableaux, sculptures ou tapisseries. ALAIN WICHT

## Ces tableaux qui disparaissent

Le sujet a fait les gros titres de la presse en décembre 2012. En faisant de l'ordre dans sa collection d'art qui compte 35 000 œuvres, la ville de Zurich s'est aperçue que 5 000 tableaux et gravures s'étaient volatilisés! C'est notamment le cas de «La Bouteille», une toile de Le Corbusier datant de 1927 et dont on a perdu toute trace depuis son exposition à l'hôpital Triemli à la fin des années 1970. Acquis par la ville en 1964 pour 80 000 francs, le tableau a une valeur aujourd'hui estimée à 1,5 million.

La disparition de cette pièce maîtresse, qui n'a été formellement constatée qu'en 2006, a poussé la ville de Zurich à dresser l'inventaire de toutes les œuvres d'art en sa possession. Un travail de détective d'autant plus ardu que les employés municipaux ont accès à la collection. Ils peuvent emprunter tableaux, gravures ou sculptures pour décorer leur bureau. Le système a donc été repensé: désormais, les employés doivent remplir une fiche et s'engagent à prendre soin de l'œuvre qui leur est confiée.

La Confédération n'est pas à l'abri de ce genre de soucis. Sur les quelque 20 000 œuvres de sa collection, environ 400 manquent à l'appel. Le conservateur avoue son impuissance à les retrouver. «Ces disparitions remontent souvent à 80 années ou plus», observe Andreas Münch.

Parfois, une pièce réapparaît par le plus pur des hasards. Dans sa brochure présentant la Collection d'art de la Confédération, l'Office fédéral de la culture (OFC) narre les tribulations d'un vase attribué au céramiste vaudois Edouard Chapallaz. Porté disparu et biffé de la liste, «il a mené quelque temps une existence de bac à fleurs dans le jardin de la résidence», dans une ambassade dont la localisation n'est hélas pas précisée. Après avoir été «promu au rang de pot de fleurs de véranda par le nouveau chef de mission, il trône désormais à nouveau – intact et dans toute sa splendeur – à la place d'honneur dans le salon de la résidence», conclut la chronique. BF

## EN CHIFFRES

Collection d'art de la Confédération

- > Volume total: 20 000 œuvres (chiffres publiés en 2005)
- > Valeur estimée: 500 millions de francs
- > Arts plastiques: 14 500 œuvres, dont 5 900 peintures et 5 800 estampes originales.
- > Design: 5 500 œuvres, dont 4 000 photographies et 1 500 objets (mobilier).
- > Budget d'acquisition (2004): 92 000 fr. pour les arts plastiques, 55 000 fr. pour le design.
- > Œuvres en prêt: plus de 12 500, notamment auprès d'une soixantaine de musées, de 180 services de l'administration fédérale en Suisse et de 130 représentations à l'étranger. BF